AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

<u>1. Procédure de passation</u>: Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique (CCP).

Les prestations donneront lieu à un marché unique

2. Identification des organismes qui passent le marché :

- Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG 2, route Ecospace BP 93 077 67125 MOLSHEIM CEDEX Tél. : 03.88.49.82.58
- Ville de MUTZIG 4, Rue de l'église 67190 MUTZIG Tél. : 03.88.38.31.98

3. Maître d'œuvre:

- Partie A et B (piste cyclable, voirie): EMCH+BERGER, 29 Route de la Wantzenau, 67800 Hœnheim Tél: 03 88 18 68 80 Mme JACKY Dorothée
- Partie C (eau potable) : Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig
 Tél : 03 88 49 82 58 Mme ROEHRY Isabelle

4. Objet du marché de travaux :

Réalisation d'une piste cyclable en site propre - renouvellement du réseau d'eau potable - renouvellement de la couche de roulement de la RD 392 à MUTZIG, Avenue du Général de Gaulle

5. Nature des prestations :

- Partie A: Piste cyclable
- Déblais de toute nature : 700 m³
- Fourniture et pose de GNT 0/20 : 365 m³
- Fourniture et pose d'un EB 6 (SE 0/6) : 2085 m²
- Partie B : Voirie
- Fraisage de revêtement en enrobés de chaussées : 3000 m²
- Fourniture et pose d'un EB 10 roul 35/50 : 670 t
- Fourniture et pose d'un EB 14 base 35/50 : 360 t
- Partie C : Eau potable
- Renouvellement de 500 m de canalisation dont 85 m de PEHD calorifugé série 12.5 bars Ø 191.8/225 mm posé en encorbellement et 415 m en fonte Ø 200 mm classe C50
- 6. Délai d'exécution maximum des prestations : 7 Mois à compter de la notification des travaux

7. Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :

Le DCE dématérialisé peut être consulté et téléchargé sur la plateforme Alsace Marchés Publics : https://alsacemarchespublics.eu/

8. Renseignements administratifs et techniques :

Les demandes sont à transmettre via la messagerie de la plateforme Alsace Marchés Publics : https://alsacemarchespublics.eu/

Et/ou Bureau d'études EMCH+BERGER : Mme JACKY Dorothée

ou Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : Mme ROEHRY Isabelle

9. Visite des lieux : sans objet

10. Modalités de réception des offres :

Date limite de réception des offres : 12/04/2021 à 12H00

Seules les réponses électroniques sont autorisées.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Modalité d'attribution du marché :

Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :

- Le prix des prestations (40%);
- La valeur technique de l'offre (60%) :

Pour le critère « valeur technique »

La note sera basée sur le contenu des mémoires techniques :

Mémoire technique Partie A et B : Piste cyclable et voirie

• descriptif des moyens prévus selon formulaire fourni en annexe 1 au RC (20 points)

Mémoire technique Partie C : Eau Potable

descriptif des moyens prévus selon formulaire fourni en annexe 2 au RC (20 points)

Notice descriptive sur la coordination globale du chantier (20 points)

12. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix BP 1038F – 67070 STRASBOURG Tél. : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Voies de recours :

Le candidat non retenu peut exercer un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg :

- soit dans le cadre d'une procédure de référé contractuel (conformément aux articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative)
- soit dans le cadre d'un recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat, (conformément à l'article L 521-1 du Code de Justice Administrative).

13. Date d'envoi de l'avis à la publication : le 17/03/2021

Le Président, Laurent FURST